



question que je me pose car ma femme est dans un foyer

Par **poulet**, le **29/05/2009** à **22:53**

ma femme a voulu que je lui fasse les démarches administratif et prendre les rendez vous pour elle, car elle est enceinte aussi.

Cela je peux le faire, mais elle veut habité a 60km du domicile conjugale, et que je m'occupe de tous pour elle.

Mais je n'ai pas voulu et maintenant elle est dans un foyer social qui ne me donne pas de nouvelles d'elle et surtout du bebe car je suis le pere quand meme.

Qu'elles sont les recours que je puisse faire pour avoir des nouvelles du bebe, car je ne sais pas ou elle est